

- **Le DNB : L'examen est constitué de 2 parties**

- **Une partie de contrôle continu sur l'année de 3^o** : moyenne annuelle de l'élève dans les 11 disciplines, évaluée sur **220** points (Pour les matières optionnelles comme le latin ou l'occitan, les points supérieurs à la moyenne sont ajoutés au total des autres moyennes)
- **Une partie examen**
 - Math : épreuve 2 heures, notée sur 40
 - Français : épreuve 4 heures, notée sur 40
 - Histoire Géographie : épreuve 2 heures, notée sur 40
- Pour se préparer à ce premier examen, tous les élèves de 3^o auront des devoirs communs et un Brevet Blanc. Réalisé dans les conditions de l'examen (anonymat des copies, nécessité d'avoir une carte d'identité, convocation), celui-ci aura lieu **le mardi 9 et le mercredi 10 avril 2013**

- **Attention, pour valider le DNB, les élèves doivent impérativement avoir validé leur niveau A2 en langue.**

Les élèves peuvent choisir de valider le niveau A2 **soit dans leur LV1, soit dans leur LV2**. Ce choix devra être fait par l'élève au **mois de Janvier** et ne pourra être modifié par la suite

- **Ils devront également avoir validé le B2I.**

- Cette validation se fait pour une part en technologie mais aussi très largement par les élèves eux-mêmes en autonomie. Pour cela, ils doivent se connecter sur le site de GIBII et valider les différents items en décrivant les démarches informatiques adéquates. Pour valider le B2i, les élèves devront avoir validé 80% des items et n'avoir aucun des 5 « piliers » validé à moins de 50%.
- Il a été convenu avec Monsieur Mombet que **cette validation devait être réalisée avant les vacances de Noël** afin de laisser les élèves se consacrer au DNB et à leur orientation

- **Ils devront enfin avoir validé toutes les compétences (7) du socle commun.**

- Cette validation se fait de façon progressive, au sein de chaque discipline.
 - Chaque compétence comporte plusieurs domaines (26 en tout) et plusieurs items (une centaine) qui seront validés progressivement par les enseignants tout au long de l'année.
 - Chaque item validé l'est de façon définitive. Un item n'est donc souvent validé qu'après plusieurs évaluations et un élève qui n'a pas validé un item au moment de l'évaluation, il aura normalement la possibilité de se voir proposer une autre évaluation de validation.
- A la fin de l'année, c'est le chef d'établissement qui atteste pour chaque élève la maîtrise du socle. Si les 7 compétences ne sont pas validées, et que l'élève obtienne son Brevet (contrôle continu + exam), un jury se réunira pour délibérer de l'obtention ou non du diplôme

- **L'Epreuve d'Histoire des Arts est obligatoire pour valider le DNB.**

- Elle concerne tous les élèves de 3^o à partir de la session 2011 et est **coefficient 2**
- C'est une **épreuve orale**, d'une durée de 10 minutes (avec 10 mn de préparation) qui aura lieu **le mercredi 22 Mai 2013**
- Elle sera préparée par l'ensemble de l'équipe pédagogique mais plus particulièrement par les professeurs d'Histoire, d'art plastique, d'éducation musicale et de lettres. la liste des œuvres étudiées sera prochainement visible sur l'ENT

- **L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2**

- Il s'agit de vérifier et d'actualiser les connaissances des élèves, futurs conducteurs et déjà piétons, cyclistes et parfois cyclomotoristes. Une partie de la formation est assurée par les enseignants, quelques temps avant l'examen, qui a lieu en mai. Il est cependant vivement conseillé aux élèves de s'entraîner régulièrement en utilisant les sites tels que
 - www.code3000.net
 - <http://applications.eduscol.education.fr/D0187/recherchetraing.htm>

- Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire et à la conduite accompagnée
- **L'orientation**
 - L'année de 3^e est une année déterminante pour l'orientation**
 - Les élèves devront choisir une voie, soit professionnelle soit générale, en fonction de leurs goûts, de leurs centres d'intérêt mais aussi de leurs résultats scolaires
 - Pour les aider à faire ce choix, plusieurs temps dans l'année
 - Rédaction d'un dossier métier
 - Travail sur l'orientation dans différentes disciplines, telles que le français ou la technologie ou au cours des heures de vie de classe.
 - Stage en entreprise de 4 jours **du 26 au 30 novembre 2012** accompagné d'un rapport de stage, qui serait pris en compte dans la moyenne du 2^{ème} trimestre (ligne éducation à l'orientation)
 - RV obligatoire avec la conseillère d'orientation pour tous les élèves
 - Entretien personnalisé d'orientation, qui réunit les parents, l'élève et le professeur principal
- **La préparation au lycée, général ou professionnel**
 - Apprentissage du travail en autonomie / Esprit de synthèse et d'initiative
 - Organisation des idées et de la réflexion : argumentation en Français, Paragraphe argumenté en Histoire
 - Prise de note